École primaire Fernand-Seguin
Conseil d'établissement

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4
***Téléphone :** 514 596-5200*
***Site internet** : fernand-seguin.csdm.ca*
***Courriel** : fseguin.ce@csdm.qc.ca*

PROCÈS-VERBAL

Réunion régulière du conseil d'établissement
Mardi 22 novembre 2022, à 18h, à la salle polyvalente

PRÉSENCES

David Trottier-Turcotte
Stéphanie Robinson
Mélanie Dupras
Esther Lemieux Laferriere
Ghizlane Bakkou
Éliane Cazeneuve
Bernard Morrow
Martin Dugas (directeur)

Absents et excusés

James Yango Wabenga
Guillaume Nicolas

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée débute et le quorum est atteint. Carole Mereb agit comme membre remplaçant de M. James Yango.

2. Parole au public

Carole Mereb indique que la Parole au public doit être au minimum 15 minutes.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Stephanie Robinson propose d'adopter l'ordre du jour. David Trottier-Turcotte seconde. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
2022-11-22

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 18 octobre 2022

Stephanie Robinson propose d'adopter le procès-verbal. Ghizlane Bakkou seconde.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
2022-11-22

5. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information :

5.1. Déclaration d'intérêt des membres du conseil d'établissement

Il manque les déclarations d'intérêt de M. White et de M. Léveillé (membres substituts).

5.2. Formation obligatoire du Ministre, membres du CÉ et directions d'établissement

M. White, M. Léveillé, Mme Messonnier et Mme Galtier (membres substituts) doivent compléter leur formation obligatoire.

5.3 Sorties scolaires et activités éducatives

Les sorties scolaires sont adoptées à l'unanimité.

2022-11-22

5.4 Présentation de la ligne du temps – Projet éducatif 2023-2027

Notre projet éducatif actuel est que tous les élèves aient 80% ou plus en littératie et écriture. Le projet éducatif devra être revu pour 2023-2027. M. Dugas présente la ligne du temps pour le projet éducatif. Il va envoyer un sondage Forms aux parents pour connaitre les perceptions des parents concernant le projet éducatif.

5.5 Consultation PTRDI 2023-2026

Le conseil d'établissement a été consulté concernant la proposition formulée dans le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026 pour consultation pouvant mener à la modification d'un élément de l'acte d'établissement.

Considérant la situation et les renseignements présentés;

IL EST RÉSOLU :

DE PROPOSER, après avoir été consulté au sujet de la modification d'un élément de l'acte d'établissement tel qu'indiqué au plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour consultation du CSSDM, **les 4 recommandations suivantes** :

(1) Que la description et la destination de l'école Fernand-Seguin, pavillon Hubert-Reeves soit modifiées ainsi :

Description -> nommer le bâtiment qui constitue l'annexe de cette école, soit le bâtiment 330, Pavillon Julie Payette

Destination -> Accueillir les élèves de l'école Fernand-Seguin pour l'année scolaire 2025-2026

(2) Que le bâtiment 330, situé au 10085 Av. Durham, soit renommé 'École Fernand-Seguin, Pavillon Julie Payette' et que le nom de '*bâtiment transitoire*' soit enlevé.

(3) Que la description du bâtiment 330, situé au 10085 Av. Durham, soit modifiée pour inclure 'Annexe de l'école Fernand-Seguin'.

(4) Que la destination du bâtiment 330, situé au 10085 Av. Durham, soit allouée à accueillir les élèves de l'école Fernand-Seguin dès la fin des travaux de l'école Ahuntsic, soit à la rentrée 2025.

M. Dugas remplit l'acte d'établissement et la consultation de PTRDI avec des corrections souhaitées en ajoutant le commentaire suivant : *Le CÉ s'attend à récupérer la totalité de ses locaux à la rentrée 2025 afin de répondre à la demande et pouvoir accueillir plus d'élèves à haut potentiel du CSSDM. Les membres du CÉ désirent recevoir une rétroaction avant l'adoption du PTRDI 2024-2027*.

Mme Robinson indique qu'elle va inclure dans sa reddition de comptes de fin d'année une lettre réitérant les points mentionnés ci-haut.

Le PTRDI est adopté avec des commentaires et des recommandations.
2022-11-22

5.6 Suivi Budget de l'école

M. Dugas a offert une petite collation aux membres du CÉ pour la réunion. Mme Robinson propose de faire la même chose pour la prochaine réunion. Les membres du CÉ acceptent. Lors du prochain CÉ, le CÉ décidera comment ils veulent utiliser le budget alloué au CÉ.
M. Dugas présente le budget.

- L'école a fait l'acquisition de la plate-forme Moozoom.
- Des organismes offrent des conférences gratuites que l'école pourrait bénéficier.
- L'école a reçu du budget pour offrir des commissions a tous les élèves et pas seulement a ceux du service de garde.
- Pour le corridor actif, l'école a acheté des collants pour faire bouger les élèves.
- Le CÉ demande à M. Dugas si pour la présentation du budget, seulement les changements par rapport au mois précédent soient présentés. M. Dugas va s'informer auprès de son analyste.

5.7 Questions aux élèves 2021-2022

Mme Robinson présente les résultats du sondage aux élèves de l'année dernière. Mme Robinson demande ce qu'on fait de ces résultats et comment on les présente et demande si on veut former un comité Cour d'école. David Trottier-Turcotte demande s'il y a un budget pour améliorer la cour d'école. M. Dugas répond que les frais peuvent être payés en partie par la Fondation et payé par le budget Cour d'école mais la grande partie des frais viendraient de d'autres budgets ou subventions. L'école peut mettre en place un comité, présenter une demande de soumission avec la mesure 50530 et le ministère peut payer environ 50%. Desjardins peut aussi être un partenaire. L'OPP pourrait lancer un comité Cour d'école. C'est un gros projet qui doit être supporté par un groupe de parents très impliqués et motivés à mener à terme ce projet. David Trottier-Turcotte se propose pour être volontaire sur ce comité car à son école il a mené ce projet. On va aborder la question aux élèves 2022-2023 à la prochaine réunion du CÉ.

5.8 Comité Cour d'école

Avec la mesure 15029, il reste un budget de 2443$ pour la cour d'école cette année. M. Dugas va partager les résultats du sondage 2021-2022 avec les parents et à ce moment sondera l'intérêt des

parents pour se joindre à un comité Cour d'école.

5.9 Questions aux parents 2022-2023

Le sujet est reporté à la prochaine réunion du CÉ.

5.10 Tenue des séances du Conseil

Mme Robinson parle de la position du CSSDM sur la tenue de CÉ en présence vs en virtuel.
Il est proposé que sur Teams, le clavardage soit enlevé et les micros enlevés et que si des gens ont des items à proposer dans la parole au public, ils soumettent à l'avance leur point. Ils ont aussi l'occasion de poser leur demande dans la période de la parole au public. M. Morrow propose qu'on l'essaie d'abord pour la séance du 18 janvier 2023 sans se commettre. M. Dugas indique qu'il a reçu un équipement pour filmer et écouter. M. Dugas indique que l'école n'a plus la licence Zoom mais a la licence Teams. Un message dans l'ordre du jour de la prochaine réunion indiquera que les parents pourront se joindre en virtuel et soumettre des éléments à l'avance lors de la période de la parole au public s'ils le désirent. Un formulaire Forms sera envoyé pour la parole au public. Mme Robinson propose. Carole Mereb seconde.

La tenue de la séance du CÉ en virtuel est adoptée pour la séance du 18 janvier 2023.
2022-11-22

5.11 Retour sur les admissions

Il est 20h02, Mme Robinson demande si les membres du CÉ sont d'accord pour prolonger de 15 minutes pour délibérer sur le prochain point. Accepté à l'unanimité par les membres du CÉ.
M. Dugas remet un bilan du processus de sélection de cette année. Mme Robinson propose qu'on adopte la politique suivante :

Équilibre des genres :
La mixité des genres est un élément important dans la vie d'une école, par contre, ceci n'est pas synonyme d'une égalité entre le nombre de garçons et de filles lors de l'admission. Dans le cas d'une école qui admet la fratrie en priorité, l'équilibre garçon et fille s'applique uniquement lors du tirage des places disponibles. Par exemple, une école qui admet 10 frères et 6 sœurs sur une possibilité de 20 élèves, si un équilibre garçon et fille est souhaité, l'école devra tirer deux inscriptions parmi les garçons et deux parmi les filles. Ceci afin d'éviter que dans un tel cas, si l'équilibre pur était appliqué, aucun garçon n'aurait eu la chance d'être admis.

M. Dugas précise que si le parent ne sélectionne pas le sexe biologique de l'enfant dans l'application, la direction consultera le certificat de naissance pour valider le sexe de l'enfant. Mélanie Dupras seconde.

La politique d'admission sur l'équilibre des genres est adoptée.
2022-11-22

6 Informations de diverses instances

6.1 Présidence du conseil d'établissement

Mme Robinson trouve que le CÉ n'est pas assez visible. Elle propose que les noms et les photos des membres du CÉ soient affichés à l'entrée de l'école sur Durham. Ceux qui veulent doivent envoyer leur photo à M. Dugas. Les noms des membres du CÉ seront aussi ajoutés au début de l'ordre du jour des réunions du CÉ. Dans le journal La Chèvre et le Chou, il est proposé que le CÉ aie une section, entre autres pour créer le comité Cour d'école.

6.2 Direction d'école

Le livre gratuit Un livre à moi TD 'Amis instantanés' sera remis aux enfants de 1re année.
M. Dugas nous indique d'où provient notre clientèle cette année: 66% d'Ahuntsic, 6% CDN-NDG, 5% Rosemont, 4% Ville-Marie, 14% Villeray. Ces chiffres sont similaires à ceux de 2021.

6.3 Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)

James Yango Wabenga est absent donc il n'y a pas de mise à jour.

6.4 Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)

David Trottier-Turcotte propose de faire un cahier de jeux pour les éducatrices du service de garde afin de favoriser les activités sportives dans le gymnase. Il rencontrera Mme Trépanier en janvier lorsqu'elle sera dans son poste de technicienne du service de garde.

6.5 Organisme de participation des parents (OPP)

Présentation La soirée entre amis sera faite ce jeudi.
Le jeudi 24 novembre, l'OPP tiendra la soirée entre amis. Il s'agit d'une projection de film en soirée pour les élèves de l'école, de 18 h 30 à 20 h 30 environ. Nous utiliserons les deux gymnases du pavillon Hubert-Reeves. Dans l'un d'eux se retrouveront les classes de préscolaire, 1re, 2e et 3e année, et dans l'autre les classes de 4e, 5e et 6e années. L'OPP s'occupe de la mise en place, de l'annonce aux parents et du ramassage. Nous aurons plusieurs parents bénévoles dans chacune des salles pour assurer le bon fonctionnement. De plus, par le passé, plusieurs parents restaient sur place pendant le visionnement. Pour rendre l'évènement plus attrayant, nous fournirons aux enfants des collations dignes du cinéma : popcorn, barbe à papa, chocolats et quelques bonbons. Nous prévoyons qu'il y aura autour de 200 élèves présents, soit environ 100 dans chaque salle.
Nous demandons aux parents une contribution volontaire de 3 $. Ce montant servira à défrayer les couts de la nourriture et de la location d'équipement. Advenant qu'il y ait des surplus, ceux-ci seront soit utilisés dans les prochaines activités de l'OPP cette année.
N'hésitez pas à venir nous voir lors de la projection !

6.6 Fondation de l’école Fernand-Seguin de Montréal

La Fondation a eu une rencontre la semaine dernière. Campagne des agrumes est un succès. 3500$ de profit. Jeux de société présentement en vente, le délai a été prolongé. Suite à la mention de la campagne de vente de jeux, il est souligné par les enseignants que cette campagne de financement a créé un malaise. Ils ont reçu les dépliants dans leurs pigeonniers sans explication et ont eu une perception de publicité envers les enfants.

Il y aura une révision des possibles coquilles avant la publication du PV (accents, orthographe des noms, etc.)
Autre campagne à : marché printanier. Avec les fonds, La Fondation a fait l’achat de 2 vélos stationnaires et approuvé le financement du génie en herbe.

.

7 Bons coups, coups de cœur et boîte à idées

8 Levée de l'assemblée

Levée de l’assemblée à 20h50.